

A la une


Allianz Risk Barometer 2026: *Cyber remains top business risk but AI fastest riser at #2*

15/01/2026

Cyber incidents created many headlines in 2025 and are still the biggest worry for companies globally in 2026, according to the Allianz Risk Barometer. The past year has also been a significant one for accelerated adoption of artificial intelligence (AI), which is reflected in its ranking as the biggest riser in the annual survey at #2 as a complex source of operational, legal, and reputational risk for businesses.

Still, close to half of respondents believe AI is bringing more benefits to their industry than risks. However, a fifth say the opposite. For the first time ever, Business interruption is not in the top two risks, dropping to #3. Yet, this peril remains a significant concern given it can be a consequence of other risks in the global top 10.

Factors such as a quieter hurricane season in terms of losses during 2025, mean Natural catastrophes drops to #5, year-on-year. Meanwhile, Political Risks and Violence climbs from #9 to #7, driven by increasing concerns over geopolitical volatility and conflicts around the world.

Allianz Commercial CEO Thomas Lillelund comments: "Following the volatility and uncertainty of 2025, businesses continue to face interconnected and highly complex risks in 2026's fast-changing environment. Given the continuing rise of AI across society and industry, it is unsurprising that it is the big mover in the Allianz Risk Barometer. As well as bringing huge opportunities, its transformative potential and rapid evolution and adoption are also reshaping the risk landscape, making it a standout concern for firms of all sizes worldwide, alongside other more established threats."



**2026 Top 5
Business Risks
Globally**

Allianz Risk Barometer 2026

Solidarité, suivi des sinistres, indemnisations et vigilance : la Ftusa mobilisée face aux intempéries

P.03

Le CMF enrichit son « ABC de l'économie » avec des fiches sur l'obligation verte et la finance durable

P.03

Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance : appel à la création d'un organisme des experts en assurance

P.05

Afrique: Catastrophes naturelles: 80% des victimes n'étaient pas assurées en 2025

P.07

Oman:FSA approves automatic Nat CAT coverage in motor insurance policies

P.09

AM Best cuts global reinsurance outlook to stable as property pricing softens

P.11

Zurich Insurance souhaite acquérir Beazley

P.11

Cyber risks by far the biggest concern for companies

In 2026, cyber incidents is the top global risk for the fifth year in a row, with its highest-ever score (42% of responses), and by a higher margin than ever before (+10%).

P.09

SOMMAIRE

Solidarité, suivi des sinistres, indemnisations et vigilance : la Ftusa mobilisée face aux intempéries	03
Le CMF enrichit son « ABC de l'économie » avec des fiches sur l'obligation verte et la finance durable »	04
Advans Tunisie : prêt BERD de 15 MDT pour l'inclusion des jeunes et des femmes	04
Algérie : Assurances agricoles : de nouvelles dispositions dans le secteur annoncées	04
Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance : appel à la création d'un organisme des experts en assurance	05
Maroc : une série de chantiers désormais en phase d'exécution	06
Afrique: Catastrophes naturelles: %80 des victimes n'étaient pas assurées en 2025	07

Uganda:Growth and innovation to define insurance industry in 2026	08
Saudi Arabia's National Insurance Strategy: A New Engine for Non-Oil GDP Growth	08
Oman:FSA approves automatic Nat CAT coverage in motor insurance policies	09
Allianz Risk Barometer 2026: Cyber remains top business risk but AI fastest riser at 2#	09
AM Best cuts global reinsurance outlook to stable as property pricing softens	11
Zurich Insurance souhaite acquérir Beazley	11

Solidarité, suivi des sinistres, indemnisations et vigilance: la Ftusa mobilisée face aux intempéries

21/01/2026

Dans un contexte marqué par des conditions climatiques exceptionnelles, la Fédération tunisienne des sociétés d'assurances (Ftusa)

a réaffirmé la pleine mobilisation du secteur de l'assurance, s'engageant à assurer un suivi attentif des sinistres et un règlement diligent des indemnisations, dans le respect des garanties contractuelles.

La Ftusa a publié, mercredi 21 janvier 2026, un communiqué à l'attention des assurés, intempéries, un bilan lourd qui souligne la gravité de dans lequel elle exprime sa solidarité avec les la situation. La Protection civile appelle la population citoyens affectés par les récentes perturbations à redoubler de prudence et à respecter strictement météorologiques et souligne l'engagement des les consignes de sécurité. compagnies d'assurances à accompagner les sinistrés.

Solidarité et engagement du secteur de l'assurance Face aux conditions climatiques exceptionnelles et à leurs conséquences, la Fédération tunisienne des sociétés d'assurances a tenu à exprimer son soutien à l'ensemble des citoyens tunisiens touchés, rappelle que les entreprises d'assurances, fidèles à leurs valeurs de responsabilité, de proximité et d'engagement, sont pleinement mobilisées pour faire face à cette situation.

La Ftusa insiste sur la nécessité d'un traitement rigoureux des dossiers de sinistres, affirmant que les compagnies veillent à assurer un suivi attentif des déclarations et à procéder à un règlement diligent des indemnisations, conformément aux garanties prévues par les contrats d'assurance.

Accompagnement des assurés et priorité à la sécurité

Dans son communiqué, la fédération met également l'accent sur l'accompagnement des assurés, rappelant que leur sécurité demeure une priorité absolue. Elle invite ainsi les assurés à solliciter l'assistance et les conseils de leurs compagnies d'assurance respectives, qui restent à leur écoute pour les orienter et les accompagner tout au long des démarches.

Cette approche vise à rassurer les assurés quant à la disponibilité du secteur et à renforcer la relation de proximité entre les compagnies d'assurances et leurs clients, dans un contexte marqué par des

risques accrus liés aux intempéries.

Déclarations de sinistres facilitées et démarches à distance

La Ftusa rappelle par ailleurs qu'il n'est pas nécessaire de se déplacer pour déclarer un sinistre. Afin de faciliter les démarches, plusieurs canaux sont mis à la disposition des assurés. Pour les sinistres automobiles, la déclaration peut être effectuée via l'application E-constat (e-constat Ftusa). Les assurés peuvent également procéder à leur déclaration par simple correspondance, qu'elle soit électronique ou écrite, adressée directement à leurs compagnies ou agences d'assurance.

La fédération et l'ensemble des compagnies d'assurances réaffirment rester pleinement mobilisées et à l'écoute des assurés, afin de les accompagner et de les aider à surmonter les conséquences de cette situation exceptionnelle.

Un bilan humain et matériel toujours préoccupant

Ces intempéries ont entraîné d'importantes perturbations dans plusieurs secteurs. Les établissements scolaires, universitaires et de formation restent fermés dans quinze gouvernorats. Les audiences des tribunaux du Grand Tunis, qu'il s'agisse de la première instance, de l'appel ou de la cassation, ont été suspendues. Le transport public à Tunis est largement paralysé, les dessertes de métro étant remplacées par des lignes de bus.



Le CMF enrichit son « ABC de l'économie » avec des fiches sur l'obligation verte et la finance durable

20/01/2026

Le Conseil du Marché Financier (CMF) vient de publier deux fiches pédagogiques portant sur l'obligation verte et la finance durable.

La fiche dédiée à l'obligation verte détaille la nature de cet instrument financier, les finalités qui lui sont assignées ainsi que les modalités encadrant son émission. Elle met également en lumière sa fonction dans le financement de projets générant des bénéfices environnementaux mesurables, un enjeu devenu central dans les stratégies de mobilisation de capitaux à l'échelle internationale.

Le document sur la finance durable revient pour sa part sur les fondements de cette approche et sur ses principes structurants. Il expose la manière dont les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont intégrés dans les choix d'investissement, en soulignant leur rôle dans la recherche d'un équilibre entre rendement financier et exigences du développement durable.

Ces deux fiches s'ajoutent à la collection « ABC de l'économie » de la Banque de France, adaptées au contexte tunisien. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de son partenariat avec la Direction de l'Éducation Financière (EDUCFI) de la Banque de France. Dans le cadre de cette coopération, le régulateur tunisien bénéficie de l'autorisation d'adapter et de diffuser des contenus élaborés par son homologue français, visant à vulgariser les mécanismes financiers.



Advans Tunisie : prêt BERD de 15 MDT pour l'inclusion des jeunes et des femmes

16/01/2026

La BERD accorde un prêt de 15 millions de dinars (4,4 millions d'euros) à Advans Tunisie pour soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par des jeunes. Telle est l'annonce du communiqué de la BERD.

Ce financement, appuyé par le Secrétariat d'État à l'économie suisse (SECO) via le Fonds d'impact sur les petites entreprises, vise à promouvoir l'inclusion financière, combler le déficit de financement dans les secteurs clés et renforcer les capacités d'Advans Tunisie.

Le projet met l'accent sur la numérisation, les services non financiers et l'inclusion des femmes, avec un accompagnement via le Programme de conseil aux petites entreprises de la BERD (formations, mentorat, ateliers et cours en ligne).

Il convient de rappeler que le programme inclut une garantie de première perte jusqu'à 12,5% via le Programme de financement en monnaie locale pour les PME de la BERD, renforçant ainsi l'atténuation des risques. De ce fait, Advans Tunisie, institution de microfinance leader fondée en 2013 par le groupe Advans (présent dans six pays africains), bénéficie de cet appui.

Rappelons également que depuis 2012, la BERD a investi plus de 2,9 milliards d'euros en Tunisie sur 83 projets, dont 65% dédiés au secteur privé.

Algérie: Assurances agricoles : de nouvelles dispositions dans le secteur annoncées

16/01/2026

Le secteur de l'Agriculture œuvre à l'élargissement du système des assurances agricoles afin d'y intégrer les différentes catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid.

S'exprimant lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) s'attelle à la modernisation de ses produits d'assurance, à travers de nouvelles formules adaptées couvrant l'ensemble des productions agricoles, végétales et animales. Une attention particulière est accordée à la filière céralière, parmi les plus exposées aux aléas climatiques.

Un nouveau système d'assurance dédié aux catastrophes résultant des changements climatiques, notamment la sécheresse et les vents, a ainsi été proposé et se trouve actuellement en cours d'examen. Ce dispositif viendra compléter les formules classiques déjà proposées par la CNMA, qui couvrent plusieurs risques tels que le gel, les incendies, les inondations ou encore la baisse de rendement.

Selon le ministre, cette nouvelle orientation vise à tenir compte des problématiques auxquelles les agriculteurs sont de plus en plus confrontés, dans un contexte marqué par l'allongement des périodes de sécheresse, la faible pluviométrie, la hausse des températures, les glissements de terrain et leurs répercussions sur les niveaux de production, notamment pour les cultures dépendant de l'irrigation pluviale.

À cette occasion, Oualid a présenté un bilan de l'activité de la CNMA dans le domaine de l'assurance contre les catastrophes agricoles. En 2024, 4 233 agriculteurs assurés, répartis sur 40 wilayas, ont été indemnisés pour un montant dépassant 387 millions de dinars, contre 133

millions de dinars en 2023 au profit d'agriculteurs de 33 wilayas.

Le ministre a également rappelé que les agriculteurs touchés par la sécheresse en 2023, qui a affecté 892 communes dans 34 wilayas, ont été indemnisés par le Trésor public, le phénomène de la sécheresse n'étant pas couvert par le système d'assurance actuel. La nouvelle approche permettra ainsi une transition progressive d'un mécanisme d'indemnisation conjoncturelle vers un système d'assurance structuré et durable.

Abordant la question des semences, le ministre a indiqué que le secteur travaille, en collaboration avec les universités et les centres de recherche, à l'introduction de nouvelles variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies. Dès la prochaine saison agricole, des semences particulièrement adaptées aux conditions climatiques locales seront introduites pour la première fois, en tenant compte des spécificités naturelles de chaque région. Par ailleurs, plusieurs semences de légumes importées seront progressivement remplacées par des semences produites localement.

Concernant la santé animale, Oualid a annoncé l'ouverture du champ aux laboratoires vétérinaires privés afin d'améliorer la couverture sanitaire, en complément du réseau public existant. Celui-ci compte actuellement 14 laboratoires relevant de l'Institut national de la médecine vétérinaire (INMV), couvrant chacun quatre à cinq wilayas, un nombre jugé insuffisant au regard de l'importance du cheptel national. Dans ce cadre, un nouveau laboratoire vétérinaire public sera prochainement implanté dans la wilaya de Djelfa.



Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance : appel à la création d'un organisme des experts en assurance

22/01/2026

Son président, Youcef Benmicia, a précisé qu'il peut s'agir d'une organisation, d'une association, ou d'un ordre d'experts d'assurance, relevant que l'objectif est de contribuer à «la structuration et à la modernisation du métier». Précisant que cette démarche, une fois aboutie, sera un «gage d'organisation» qui permet au métier, en plus de sa structuration, «d'être défendu».

Cet appel de l'UAR, faut-il le préciser, a été défendu et soutenu par plusieurs intervenants à cette

première rencontre dédiée aux experts en assurance.

Dans son allocution, M. Benmicia a souligné que ce colloque constitue un événement «professionnel et fondateur», mais aussi une «nouvelle étape dans le parcours d'organisation et de développement de la profession d'expertise dans notre pays». L'organisation de cette rencontre s'inscrit, précise-t-il, dans «la vision stratégique de l'UAR visant à renforcer les bases de la gouvernance et à accompagner les profondes transformations que connaît le secteur de l'assurance national».

Dans son propos, M. Benmicia a souligné «la nécessité, d'abord, de promouvoir le professionnalisme à travers l'organisation de la profession, la définition des spécialités, le développement des compétences, l'établissement de normes claires et l'harmonisation des pratiques». A cela s'ajoute, «l'encouragement de l'innovation par la numérisation des parcours, des outils, et l'ouverture du champ à de nouvelles spécialités liées aux risques industriels, technologiques, environnementaux et numériques».

D'autre part, l'orateur a précisé que l'UAR a entrepris une série de réformes structurelles importantes. Il s'agit entre autres de « la réorganisation du service d'expertise, l'élaboration d'une cartographie nationale des experts, d'une liste des spécialités, de la création d'une nouvelle carte professionnelle à durée déterminée et de l'amélioration des bases de la pratique pour refléter une volonté réelle d'élever la profession».

Aux yeux de M. Benmicia, cette rencontre «ne vise pas seulement à présenter ces réalisations, mais cherche avant tout à être un espace national de dialogue, de consultation et d'échange de visions, contribuant à unifier les revendications, à établir la coordination entre les acteurs et à envisager l'avenir de l'expertise en assurance dans une vision intégrée servant le secteur de l'assurance et l'économie nationale».

Sur sa lancée, M. Benmicia a indiqué que le nombre d'experts agréés par l'UAR «s'élève à 4.105 experts avec une majorité écrasante composée de personnes physiques. La liste des spécialités, enchaîne l'intervenant, «vient d'être enrichie en passant de 19 à 27 spécialités incluant de nouvelles spécialités comme l'intelligence artificielle, l'environnement et la météorologie». De son côté, Nacer Saïs, P-dg de la CAAT, a passé en revue la contribution de l'expert en assurance et de la nécessité de mieux valoriser ce métier.

Les deux panels qui ont suivi ont mis la lumière sur les réglementations apportées par le législateur avec notamment l'exigence de diplôme universitaire pour exercer ce métier d'expert en assurance, les attentes d'objectivité dans la qualité des rapports ainsi que l'importance de la formation.

Maroc : une série de chantiers désormais en phase d'exécution

26/01/2026

Au début de l'année 2026, le secteur des assurances est entré dans une phase de concrétisation. Après plusieurs exercices consacrés à la préparation des réformes, aux ajustements techniques et aux consultations avec la place, plusieurs chantiers structurants ont basculé à l'opérationnel.

L'assurance automobile concentre aujourd'hui l'essentiel des chantiers opérationnels. Le Registre national des véhicules assurés (RNVA) est désormais en production. Il permet une centralisation des données relatives aux contrats automobiles en cours et renforce les capacités de contrôle sur un segment historiquement exposé à la fraude et à la non-assurance.

Pour les compagnies, cet outil modifie les pratiques de déclaration, de suivi et de résiliation des contrats, tout en offrant une meilleure visibilité au régulateur. Dans le même périmètre, la dématérialisation progressive de l'attestation d'assurance automobile via un code QR est entrée dans une phase d'exploitation réelle.

L'objectif est de simplifier les contrôles sur le terrain et de réduire les usages frauduleux. Si le support papier demeure encore présent, il tend à perdre son rôle central. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement plus large de digitalisation des processus assurantiels. Le déploiement du paiement multicanal des primes d'assurance automobile répond à une logique similaire.

En diversifiant les moyens de règlement, les assureurs cherchent à améliorer le recouvrement des primes et à limiter les ruptures de couverture, dans un portefeuille automobile structurellement sous pression sur le plan technique.

Sur le plan réglementaire, l'un des dossiers les plus sensibles reste l'amendement du Dahir du 2 octobre 1984 relatif aux accidents corporels de la circulation. Ce texte, ancien, ne reflète plus ni l'évolution des montants d'indemnisation ni les pratiques actuelles de gestion des sinistres corporels. Les travaux portent notamment sur l'actualisation des barèmes, la clarification des règles d'indemnisation et la réduction des délais de règlement.

Pour le marché, l'enjeu est majeur, compte tenu du poids croissant des sinistres corporels dans la sinistralité automobile. Dans le même temps, la

responsabilité civile automobile fait l'objet d'une révision des critères de tarification. Le modèle actuel, largement mutualisé, montre ses limites face à l'augmentation de la fréquence et du coût des sinistres.

Les nouveaux critères visent une approche plus différenciée du risque, sans remettre en cause le caractère obligatoire de la couverture. Cette évolution devrait peser sur la structure tarifaire du marché et sur les équilibres concurrentiels. En dehors de l'automobile, le secteur se prépare à un changement de cadre prudentiel avec l'entrée en vigueur prochaine de la Solvabilité basée sur les risques (SBR) pour les comptes de l'exercice 2025. Les différents exercices de tests ont permis de mesurer l'impact du nouveau modèle sur les fonds propres des entreprises.

La transition se traduit par une baisse des ratios de solvabilité par rapport au modèle actuel, tout en maintenant une situation globalement confortable pour le secteur. Le nouveau cadre renforce les exigences en matière de gouvernance, de gestion des risques et de pilotage du capital.

En parallèle, l'alignement progressif du cadre comptable marocain sur les normes IFRS constitue un chantier technique lourd. Il affecte la reconnaissance des passifs, la présentation des résultats et les systèmes d'information financière. Pour les assureurs, cette évolution nécessite des investissements significatifs et une adaptation des processus internes. Sur le volet social, la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire continue de redéfinir le périmètre d'intervention du secteur.

Le basculement prévu des assurés relevant de l'article 114 vers la CNSS modifie les équilibres entre assurance privée, mutuelles et régimes publics. Cette recomposition soulève des interrogations sur le rôle futur des complémentaires santé et des structures mutualistes. Enfin, une réflexion est engagée autour de l'éventuelle instauration d'une obligation d'assurance habitation. Le sujet s'inscrit dans un contexte marqué par l'intensification des risques climatiques et la vulnérabilité du bâti.

À ce stade, aucun calendrier ni schéma définitif n'est arrêté, mais le débat traduit une évolution des attentes vis-à-vis du rôle économique et social de l'assurance. L'ensemble de ces chantiers place le secteur dans une phase de transformation simultanée, où les enjeux réglementaires, techniques et sociaux se superposent. Pour les acteurs du marché, l'année 2026 s'annonce comme une année de mise à l'épreuve.

Afrique



Catastrophes naturelles: %80 des victimes n'étaient pas assurées en 2025

21/01/2026

En 2025, les pertes économiques dues aux catastrophes naturelles en Afrique ont été estimées à environ 3 milliards de dollars dont moins de 20% étaient assurés. Ces chiffres révèlent un continent exposé au dérèglement climatique mais sous assuré, oscillant entre vulnérabilités structurelles et besoins d'adaptation.

Loin des pertes spectaculaires observées dans les Amériques ou l'Asie-Pacifique, le cas africain interroge sur la résilience des économies et des systèmes de financement des risques climatiques dans une région où les capacités assurantielles restent faibles et les instruments de prévention encore embryonnaires.

Selon le rapport Climate change presses on de Munich Re, les catastrophes naturelles ont entraîné des pertes d'environ 3 milliards de dollars en Afrique en 2025. Ce montant est inférieur à ce que l'on observe dans d'autres régions du monde, mais il s'agit d'un chiffre partiel, car il n'inclut pas les pertes liées à des phénomènes majeurs tels que les vagues de chaleur ou les sécheresses, qui constituent pourtant une part substantielle du risque climatique sur le continent.

Dans le détail, plus de la moitié de ces pertes ont été causées par trois cyclones sévères dont l'un ayant frappé l'île de la Réunion en février, et deux autres ayant touché Madagascar en janvier et le Mozambique en mars 2025.

Sur ces pertes attribuées aux cyclones, près de la moitié des pertes à la Réunion ont été assurées, alors que virtuellement aucune couverture assurantielle n'a été enregistrée pour les dommages au Mozambique.

Toutefois, la part assurée des pertes en Afrique reste globalement inférieure à 20% du total, ce qui signifie que plus de 80% des pertes demeurent non couvertes par des contrats d'assurance. Ce niveau de couverture est nettement inférieur à celui observé dans les économies avancées et illustre la faiblesse des marchés assurantiels sur le continent.

La répartition géographique des événements extrêmes souligne l'exposition de zones côtières et

insulaires aux phénomènes cycloniques. Les trois cyclones mentionnés dans le rapport Munich Re -dont Madagascar et Mozambique- ont dominé le bilan africain, consolidant l'idée que la variabilité climatique exerce une influence croissante sur l'occurrence et l'intensité des tempêtes tropicales dans l'océan Indien.

La Réunion, bien que territoire français intégré dans les circuits assurantiels européens, offre une rare exception de couverture, avec près de la moitié des pertes liées au cyclone assurées. À l'inverse, dans des États insulaires à faible revenu comme le Mozambique, la quasi absence de couverture reflète des marchés d'assurance sous-développés ou des politiques publiques incapables de mobiliser des solutions de transfert de risques à grande échelle.

Le rapport Munich Re note que le chiffre de 3 milliards de dollars de pertes en Afrique publié est explicitement sous-estimé du fait de la méthodologie retenue. Le rapport ne prend pas en compte les pertes économiques attribuables aux vagues de chaleur ni celles découlant de sécheresses prolongées, deux phénomènes qui gagnent en fréquence et en intensité sous l'effet du changement climatique.

Cette exclusion est significative pour l'Afrique, où la sécheresse affecte régulièrement de vastes zones agricoles, pèse sur les productions vivrières essentielles au PIB rural et génère des conséquences économiques durables. L'absence de prise en compte de ce type de pertes dans les statistiques de Munich Re limite donc la capacité des données à refléter l'ampleur réelle des impacts climatiques sur les économies africaines.

Le constat d'un faible taux d'assurance en Afrique s'inscrit dans un contexte plus large de vulnérabilité économique. La majorité des pays africains présentent des marchés d'assurance sous-développés, marqués par une faible pénétration des produits d'assurance dommages et une capacité limitée des assureurs locaux à absorber des pertes significatives, une situation aggravée par l'exposition aux phénomènes climatiques extrêmes.

Sur le plan économique, l'absence de couverture adéquate entraîne une transmission directe des coûts vers les ménages, les entreprises et les finances publiques, augmentant le fardeau budgétaire pour la reconstruction et la reprise après sinistre. À moyen terme, cette dynamique est susceptible de réduire les marges de manœuvre des États pour financer des investissements productifs, au profit de dépenses de réparation et de rétablissement.

Uganda:Growth and innovation to define insurance industry in 2026

22/01/2026

The Ugandan insurance industry is forecast to continue on its positive growth trend in 2026, driven by increased public awareness and public trust, according to the CEO of the Insurance Regulatory Authority (IRA), Mr Kaddunabbi Ibrahim Lubega.

The GWP generated by the industry as a whole increased by 13% to UGX1.57tn (\$454m) in the first nine months of 2025, compared to UGX1.39tn posted in the corresponding period in 2024. GWP rose by 10% year on year to UGX1.76tn in 2024.

Mr Kaddunabbi, commenting on developments in the insurance market in 2025, said that two insurance companies entered the market, reported the news organisation New Vision. The newcomers are Tamini General Insurance Uganda and AAR General Insurance Uganda. Tamini is the country's first takaful company. AAR converted its licence from that of a Health Membership Organisation to one for general insurance.

2025 also saw several insurance M&As. Among them, Jubilee Allianz General Insurance Company merged with Sanlam General Insurance to form one company (as part of a pan-African groupwide merger); Jubilee Health Insurance Company of Uganda was amalgamated into Jubilee Life Insurance Company of Uganda ;while Marsh Insurance Brokers Uganda merged with OLEA Uganda Insurance Brokers.

Microinsurance showed significant growth, driven by increased awareness and product innovation. In 2024, it grew by 131.42% to UGX1.64bn from UGX700m in 2023.Separately, the CEO of the Uganda Insurers Association (UIA), Mr Jonan Kisakye, said that in 2026, innovation and digital transformation will remain central to the industry's future.

One significant milestone in 2025 was the launch of a digital system for motor third-party insurance that allows motorists to purchase and verify their policies online

among the world's fastest-growing and most advanced.

The Chairman of the Insurance Authority, Abdulaziz bin Hassan Al-Boug, said in a statement that the Council's approval reflects the continued and unwavering support the insurance sector receives from the Kingdom's leadership.

3 core goals

He added that the Strategy aligns with the leadership's aspirations and Saudi Vision 2030 objectives, and is built around three core strategic goals: strengthening insurance protection for people and businesses, developing a sustainable and efficient insurance market, and enabling coverage for national-level risks. He emphasised the vital role of the insurance sector as a key enabler of the Kingdom's comprehensive development agenda, supporting economic growth, enhancing protection mechanisms, and reinforcing national economic stability. On his part, the Insurance Authority's CEO, Eng. Naji Al-Faisal Al-Tamimi, described the Strategy as a foundational pillar in achieving the objectives of Saudi Vision 2030 and the Financial Sector Development Programme.

Roadmap

He said that the Strategy will serve as a comprehensive roadmap guiding the Saudi insurance sector over the coming years, strengthening protection frameworks, reinforcing economic stability, and supporting sustainable development in line with the Kingdom's global economic standing.

Initiatives

Addressing the key enablers underpinning the Strategy, Mr Al-Tamimi stated that the Insurance Authority will work closely with partners and stakeholders to achieve the strategy's objectives through a structured framework comprising 11 strategic and enabling programmes and 72 initiatives. Together, these initiatives are designed to deliver nine strategic promises aligned with Saudi Vision 2030 and represent the most significant expected outcomes of the Strategy, reflecting the insurance sector's contribution to the Kingdom's broader development.

Commitments

Among the most prominent commitments are expanding the size of the insurance market, increasing insurance penetration in non-oil GDP to 3.6% by 2030 from 2.4% at present, doubling risk-based capital, improving retention rates in property and casualty insurance, expanding health insurance coverage to 23m beneficiaries, increasing the number of insured vehicles to 16m, and creating additional employment opportunities for national talent within the insurance sector.

Monde Arabe



Saudi Arabia:Council of Ministers approve National Insurance Sector Strategy

13/01/2026

Saudi Arabia's Council of Ministers have approved the National Insurance Sector Strategy, developed by the Insurance Authority to unlock the sector's full potential and position the Saudi insurance market

Oman:FSA approves automatic Nat CAT coverage in motor insurance policies

15/01/2026

The Financial Services Authority (FSA) yesterday issued an administrative decision approving new regulatory amendments to the Unified Motor Insurance Policy Model, introducing a package of benefits aimed at expanding insurance protection for motor insurance policyholders and enhancing the quality of services provided.

The revised policy now provides automatic coverage for material damage to insured vehicles resulting from natural disasters and climatic events, which applies to all motor insurance policies, including third party motor insurance, said the FSA in a statement. The regulator has worked closely with insurance and reinsurance companies to ensure that the cost of this new coverage is aligned with the expected level of risk.

FSA Executive President Abdullah bin Salim Al Salmi explained that the inclusion of an addendum providing natural disaster coverage under third party motor insurance is based on a realistic assessment of the impacts of climate related changes experienced by the Sultanate in recent years. This, he noted, underscores the need to expand the role of insurance as an effective tool for managing climate risks and mitigating their effects, thereby providing greater protection and supporting broader social and economic stability.

Specific timeframes

The regulatory amendments also introduce specific timeframes for claims settlement and simplifies related procedures.

The revised policy introduces a new provision for compensation in cases of delays in vehicle repairs beyond the specified timeframes, in accordance with regulations to be issued by the FSA at a later stage. It also allows policyholders the option of receiving cash compensation for the value of damage resulting from an accident, instead of having the insurance company undertake the repair of the vehicle.

It further confirms regulatory amendments to the list of consumable spare parts that must be replaced with new parts without any depreciation deductions, expanding the list to 37 items. The decision grants insurance companies a period of 30 days from the date of its publication to implement the new regulatory amendments, allowing sufficient

time to complete the necessary technical and operational requirements and to ensure smooth implementation in a manner that supports market readiness and safeguards the rights of all parties.

Adequate coverage and balance

Mr Al Salmi stated that the new regulatory amendments to the Unified Motor Insurance Policy form part of the FSA's continuous review of the legislative and regulatory framework governing the insurance sector, with the aim of ensuring adequate insurance coverage. He said that the regulatory amendments shed light on the FSA's core role in assessing the effectiveness of existing regulatory practices, with a view to further developing the efficiency of the motor insurance market.

He added that, in developing these amendments, the FSA was keen to strike a careful balance between providing broader insurance protection for motor policyholders and ensuring the stability and sustainability of insurance companies, enabling them to meet their obligations to policyholders. He also noted that the amendments are expected to reduce complaints and disputes among insurance stakeholders, while introducing regulatory provisions that promote financial inclusion by simplifying procedures and improving insurance services through stronger governance of regulatory processes between policyholders and insurance companies. This, in turn, will help minimise disputes and enhance overall confidence in the sector.

Internationale



Allianz Risk Barometer 2026: Cyber remains top business risk but AI fastest riser at #2

14/01/2026

Cyber incidents created many headlines in 2025 and are still the biggest worry for companies globally in 2026, according to the Allianz Risk Barometer.

The past year has also been a significant one for accelerated adoption of artificial intelligence (AI), which is reflected in its ranking as the biggest riser in the annual survey at #2 as a complex source of

operational, legal, and reputational risk for businesses. Still, close to half of respondents believe AI is bringing more benefits to their industry than risks. However, a fifth say the opposite. For the first time ever, Business interruption is not in the top two risks, dropping to #3. Yet, this peril remains a significant concern given it can be a consequence of other risks in the global top 10.

Factors such as a quieter hurricane season in terms of losses during 2025, mean Natural catastrophes drops to #5, year-on-year. Meanwhile, Political Risks and Violence climbs from #9 to #7, driven by increasing concerns over geopolitical volatility and conflicts around the world.

Allianz Commercial CEO Thomas Lillelund comments: "Following the volatility and uncertainty of 2025, businesses continue to face interconnected and highly complex risks in 2026's fast-changing environment. Given the continuing rise of AI across society and industry, it is unsurprising that it is the big mover in the Allianz Risk Barometer."

As well as bringing huge opportunities, its transformative potential and rapid evolution and adoption are also reshaping the risk landscape, making it a standout concern for firms of all sizes worldwide, alongside other more established threats." Cyber risks by far the biggest concern for companies In 2026, cyber incidents is the top global risk for the fifth year in a row, with its highest-ever score (42% of responses), and by a higher margin than ever before (+10%). It ranks as the main corporate concern in every region (Americas, Asia Pacific, Europe, and Africa and Middle East).

The continued presence of cyber at the top of the Allianz Risk Barometer reflects a deepening reliance on digital technology at a time when the cyber threat landscape, and geopolitical, and regulatory environments, are fast evolving. Recent high-profile cyber-attacks underline the continuous threat for businesses of all sizes. Smaller and mid-sized enterprises are increasingly targeted and under pressure due to a lack of cyber security resources.

"Large companies' investments in cyber security and resilience have been paying off, ensuring they can detect and respond to attacks early.

However, cyber risk continues to evolve. Organizations are increasingly reliant on third party providers for critical data and services, while AI is supercharging threats, increasing the attack surface and adding to existing vulnerabilities," explains Michael Bruch, Global Head of Risk Consulting Advisory Services, Allianz Commercial.

AI creates emerging risks as well as new business opportunities

AI has surged into the top tier of global business concerns, rising to #2 (32%) in 2026 from #10 in 2025 – the biggest jump in this year's ranking. It is a big

mover in all regions – ranked #2 in the Americas, Asia Pacific, and Africa and the Middle East, and #3 in Europe – and is a growing risk for companies of all sizes too, moving into the top three for large, mid-sized and smaller firms. As AI adoption accelerates and becomes more deeply embedded in core business operations, respondents expect AI-related risks to intensify, especially when it comes to liability concerns. The rapid spread of generative and agentic AI systems, paired with their growing real-world use, has raised awareness of just how exposed organizations have become.

"Companies increasingly see AI not only as a powerful strategic opportunity but also as a complex source of operational, legal, and reputational risk. In many cases, adoption is moving faster than governance, regulation, and workforce readiness can keep up," says Ludovic Subran, Chief Economist, Allianz.

"As more firms attempt to scale in 2026, they will face greater exposure to system-reliability issues, data-quality constraints, integration hurdles, and skilled talent shortages. Meanwhile, new liability exposures are emerging around automated decision-making, biased or discriminatory models, intellectual-property misuse, and uncertainty over who is responsible when AI-generated outputs cause harm."

Business interruption strongly connected to geopolitical risks

2025 marked a shift towards protectionist trade policies and tariff wars that brought uncertainty to the world economy.

It was also a year of regional conflicts in the Middle East and Russia/Ukraine, as well as border disputes between India/Pakistan and Thailand/Cambodia and civil wars in Africa – a trend which continues in 2026 with the US intervention in Venezuela.

Geopolitical risks are putting supply chains under increasing pressure, but as risks rise, just 3% of Allianz Risk Barometer respondents view their supply chains as "very resilient". In the past year alone, trade restrictions have tripled to affect an estimated US\$2.7trn of merchandise – nearly 20% of global imports according to Allianz Trade – fueling companies exploring trends such as friendshoring and regionalization.

These developments lead to a high-risk perception – 29% of respondents rank business interruption as a top peril, placing it at #3, although it drops a position year-on-year.

Insurance BUSINESS

AM Best cuts global reinsurance outlook to stable as property pricing softens

21/01/2026

AM Best has revised its outlook for the global reinsurance segment to stable from positive, citing accelerating reductions in property reinsurance pricing and ongoing challenges in US casualty lines.

The rating agency said the revision reflects increasing pressure on property reinsurance pricing, which may affect the segment's ability to sustain operating performance levels achieved over the past three years.

The 2025 calendar year marked the sixth consecutive year in which global insured catastrophe losses exceeded US\$100 billion.

According to AM Best's market segment report, reinsurance rates dropped between 10% and 20% during the Jan. 1, 2026, renewal period. The largest declines occurred on accounts not affected by losses.

Dan Hofmeister, associate director at AM Best, said the declines brought pricing closer to pre-2023 renewal levels.

«At the time, that included an industry-wide retrenchment away from lower layers of property catastrophe reinsurance programs,» Hofmeister said.

Despite the rate reductions, higher retentions imposed on ceding companies in recent years have largely held. AM Best views this as an indication of sustained underwriting discipline.

Apart from the California wildfires in the first quarter of 2025, the year saw an absence of higher-magnitude individual loss events. Performance in the segment has also benefited from higher attachment levels for reinsurance coverage and a rebalancing of reinsurers' portfolios.

Greg Dickerson, director at AM Best, said the reinsurance segment's operating performance for 2025 is expected to generate returns that exceed its cost of capital for a third consecutive year.

Reinsurance capacity is projected to enter 2026 at record levels, with approximately US\$540 billion

in traditional dedicated reinsurance capital and US\$120 billion in insurance-linked securities capital.

AM Best also revised its outlook for the global non-life reinsurance segment to stable from positive. The outlook for the global life reinsurance segment remains at stable.

AM Best's revised outlook differs from Fitch Ratings, which has maintained a «deteriorating» sector outlook for global reinsurance.

Fitch cited moderately weaker operating and business conditions, expecting combined ratios and return on equity to decline slightly in 2026, assuming major losses stay within budgets. Fitch attributed softer property pricing to reinsurers' moderate catastrophe loss experience and a quiet Atlantic hurricane season.



Zurich Insurance souhaite acquérir Beazley

21/01/2026

Zurich Insurance propose 12,8 GBP (17,2 USD) par action pour l'acquisition de 100% du capital de l'assureur britannique Beazley.

Cette offre améliorée fait suite à une première proposition déposée par le groupe suisse le 4 janvier 2026 d'un montant de 12,3 GBP (16,5 USD) par action. Cette dernière a été rejetée par le conseil d'administration de Beazley estimant qu'elle sous-évaluait significativement la société.

Selon Zurich Insurance, cette opération donnerait naissance à un leader mondial de l'assurance de spécialités, avec environ 15 milliards USD de primes émises brutes.